



Catalogue de formations

2 0 2 6

**Centre
d'Enseignement
aux Soins
d'Urgence de
l'Ardèche**



cesu07@ch-privas.fr
04.27.61.70.38



[http://](http://www.cesu07.fr)

www.cesu07.fr



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation



Gestes et Soins d'Urgence

- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 - AFGSU 1 **Page 5**
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 - AFGSU 2 **Page 7**
- Réactualisation de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'urgence - AFGSU Réactualisation **Page 9**



Situations Sanitaires Exceptionnelles

- AFGSU SSE Annexes 3, 4 et 5 (NOVI, AMAVI, Damage Control) **Page 11**
- AFGSU SSE Annexes 7, 8 et 9 (NRBC) **Page 13**



Ateliers médicaux/paramédicaux

- Atelier obstétrique niveau 1 : Prise en charge des accouchements inopinés eutociques et soins au nouveau né **Page 15**
- Atelier gestes : Gestes techniques préhospitaliers **Page 17**



Formation en pédagogie

- Formation de Formateurs aux GSU **Page 19**
- Réactualisation de la formation de formateurs aux GSU **Page 21**



Simulations en santé

- Simulations de Situations d'Urgence en centre de simulation **Page 23**
- Simulation de Situation d'Urgence IN-SITU **Page 25**



Régulation médicale

- Atelier écoutes de bandes régulées **Page 27**
- Atelier Gestes Guidés par Téléphone **Page 29**



Urgences / Préhospitalier

- Infirmier(e) Organisateur(trice) de l'Accueil - IOA **Page 31**
- Formation Initiale Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée - FI UMH-P **Page 33**



Formations spécifiques

- Actualisation des connaissances pour les AS **Page 35**

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

Niveau 1



 14h sur 2 jours  09h00-12h30
13h30-17h00  10 à 12 participants



Pré-requis

Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.



Objectifs pédagogiques

1. Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
2. Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année



Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07



Références réglementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.



Contenu de la formation

• Module 1 : Urgences vitales (6 heures)

Formation pratique sur la protection, l'alerte, la gestion des arrêts cardiaques (RCP, DAE), des obstructions des voies aériennes, et des hémorragies.

• Module 2 : Urgences potentielles (4h30)

Reconnaissance des signes de gravité (maaises, traumatismes, brûlures), gestes adaptés, transmissions avec le SAMU.

• Module 3 : Urgences collectives et SSE (3h30)

Sensibilisation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) et aux risques collectifs.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

Niveau 2



 21h sur 3 jours  09h00-12h30
13h30-17h00  10 à 12 participants



Pré-requis

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ;
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation ;
- Assistants médicaux ;
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ;
- Auxiliaires ambulanciers.



Références réglementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.



Contenu de la formation

• Module 1 : Urgences vitales (7 heures)

Identification des dangers immédiats et mise en œuvre de protections. Alerte des secours et transmission des informations. Gestion des arrêts cardiaques (RCP, DAE), des inconsciences, des obstructions des voies aériennes, et des hémorragies.

• Module 2 : Urgences potentielles (7 heures)

Reconnaissance des signes de gravité (maaises, brûlures, traumatismes). Réalisation des gestes adaptés et transmission d'un bilan au SAMU. Application des mesures d'hygiène et respect des consignes sanitaires.

• Module 3 : Urgences collectives et SSE (7 heures)

Sensibilisation aux risques NRBC-E et principes de décontamination d'urgence. Introduction au dispositif ORSAN/ORSEC et techniques de « damage control ». Gestion médico-psychologique des victimes et coordination en cas d'afflux massif de blessés.



Objectifs pédagogiques

1. Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
2. Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année



Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

Réactualisation



7h sur 1 jour



09h00-12h30
13h30-17h00



10 à 12



participants



Pré-requis

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ;
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation
- Assistants médicaux ;
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ;
- Auxiliaires ambulanciers.
- Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Titulaires de l'AFGSU depuis moins de 4 ans



Objectifs pédagogiques

1. Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
2. Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



Références réglementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.



Contenu de la formation

• Module 1 : Urgences vitales

Identification des dangers immédiats et mise en œuvre de protections. Alerte des secours et transmission des informations. Gestion des arrêts cardiaques (RCP, DAE), des inconsciences, des obstructions des voies aériennes, et des hémorragies.

• Module 2 : Urgences potentielles

Reconnaissance des signes de gravité (maaises, brûlures, traumatismes). Réalisation des gestes adaptés et transmission d'un bilan au SAMU. Application des mesures d'hygiène et respect des consignes sanitaires.

• Module 3 : Urgences collectives et SSE

Sensibilisation aux risques NRBC-E et principes de décontamination d'urgence. Introduction au dispositif ORSAN/ORSEC et techniques de « damage control ». Gestion médico-psychologique des victimes et coordination en cas d'afflux massif de blessés.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation.
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation.
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année.



Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

Annexes SSE 3, 4 et 5



 14h sur 2 jours  09h00-12h30
13h30-17h00  10 à 12 participants



Pré-requis

- Professionnels titulaires de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité



Références réglementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.



Objectifs pédagogiques

- **Annexe 3 - Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier** : Comprendre l'organisation et les principes de gestion des urgences collectives (ORSEC NOVI, triage, prise en charge des blessés, traçabilité, et soutien psychologique).
- **Annexe 4 - Prise en charge d'un afflux massif de victimes en établissement de santé** : Maîtriser l'organisation de l'accueil et du triage des blessés en contexte hospitalier, les rôles des différents acteurs, et les modalités de traçabilité et de soutien psychologique.
- **Annexe 5 - Stratégie médicale de Damage Control** : Connaître et appliquer les principes du triage, des techniques de "damage control," et des étapes du parcours de soins des blessés graves, tout en assurant traçabilité et accompagnement psychologique.



Contenu de la formation

Annexe 3 : Urgences collectives en pré-hospitalier

- Organisation et gestion (ORSEC NOVI, ORSAN, SAMU, SMUR, CUMP).
- Principes de triage, prise en charge des blessés (y compris pédiatriques).
- Traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et identitovigilance.
- Soutien psychologique des victimes et intervenants.
- Déploiement des Postes Sanitaires Mobiles (PSM).

Annexe 4 : Afflux massif de victimes en milieu hospitalier

- Triage et parcours de soins en établissement de santé.
- Coordination des différents services (urgences, réanimation, bloc, imagerie, etc.).
- Traçabilité des patients et identitovigilance.
- Gestion psychologique des victimes et familles.

Annexe 5 : Stratégie de Damage Control

- Triage et prise en charge des blessés graves, notamment par armes de guerre.
- Techniques de "damage control" adaptées aux différentes phases (pré-hospitalier, hospitalier, chirurgical).
- Organisation spécifique des plateaux techniques.
- Traçabilité et soutien psychologique des blessés et équipes.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année



Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

Annexes SSE 7, 8 et 9



 14h sur 2 jours  09h00-12h30
13h30-17h00  10 à 12 participants



Pré-requis

- Professionnels titulaires de l'AFGSU 1 ou 2 en cours de validité



Références réglementaires

- Arrêté du 24 avril 2012 ;
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence ;
- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.



Objectifs pédagogiques

- **Annexe 7 - Décontamination hospitalière d'urgence et protections NRC** : Maîtriser les procédures de décontamination d'urgence, l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs, et les règles pour éviter les transferts de contamination tout en assurant les soins.
- **Annexe 8 - Décontamination hospitalière approfondie** : Savoir organiser et mettre en œuvre une unité de décontamination approfondie, en gérant les phases, la logistique, et la sécurité des personnels et des patients.
- **Annexe 9 - Prise en charge des victimes NRC** : Identifier un risque NRC, appliquer les mesures de protection, et assurer la prise en charge des patients, incluant triage, décontamination, et administration des traitements adaptés.



Contenu de la formation

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et protections NRC

- Identification des risques NRC et prévention des transferts de contamination (zonage, marche en avant).
- Mise en œuvre des procédures de décontamination d'urgence.
- Utilisation des équipements de protection individuels et collectifs (tenues NRBC-E).
- Gestion des contraintes logistiques et physiologiques liées au port des équipements.

Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie

- Organisation des phases et moyens d'une décontamination approfondie.
- Activation et supervision d'une unité de décontamination fixe ou mobile.
- Gestion des personnels (rotation, malaises, traçabilité).
- Décontamination et élimination des objets ou déchets contaminés.

Annexe 9 : Prise en charge des victimes NRC

- Identification des risques NRC et mise en œuvre des protections.
- Triage, décontamination et prise en charge des urgences vitales sous équipement de protection.
- Administration des traitements spécifiques (antidotes) et gestion des intoxications en pré et intra-hospitalier.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la présence sur toute la durée de la formation
- Attestation valable 4 ans avec nécessité d'actualisation (7h) avant la fin de la 4e année



Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

Atelier Obstétrique niveau 1

Prise en charge des accouchements inopinés eutociques et soins au nouveau-né



7h sur un jour



09h00-12h30
13h30-17h00



10 à 12



participants



Public cible

- Professionnels de santé correspondants du SAMU
- Professionnels de santé travaillant en SAU dans un CH non doté d'une maternité
- Professionnels de santé travaillant en SMUR



Références réglementaires

Cette formation ne possède pas de cadre réglementaire.

Elle est proposée en formation complémentaire aux formations initiales.

Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu réglementairement.



Objectifs pédagogiques

- Être capable d'évaluer rapidement la situation obstétricale, de réaliser les gestes nécessaires pour accompagner l'accouchement de manière sécurisée, et d'assurer la sécurité de la mère et de l'enfant en attendant un éventuel relais obstétrical.
- Savoir évaluer l'état clinique du nouveau-né, appliquer les gestes adaptés pour stimuler ou réanimer si nécessaire et garantir une prise en charge thermique et hygiénique



Contenu de la formation

- **Accouchement inopiné eutocique** : Évaluation rapide, gestes d'accompagnement sécurisés, gestion de la délivrance et du cordon.
- **Soins au nouveau-né** : Évaluation clinique, gestes essentiels selon la méthode ABCDE (stimulation, chaleur, ventilation si nécessaire), gestion des urgences.
- **Pratique et coordination** : Simulations réalistes, débriefings, transmission efficace des informations.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnaire ouvert et lors des simulations tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des sages femmes et un Anesthésiste-réanimateur expérimenté en réa néonatal accompagnés de formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

Atelier gestes

Gestes techniques pré-hospitaliers



7h sur un jour



09h00-12h30
13h30-17h00



10 à 12



participants



Public cible

- Professionnels de santé correspondants du SAMU
- Professionnels de santé travaillant en SAU
- Professionnels de santé travaillant en SMUR



Références réglementaires

Cette formation ne possède pas de cadre réglementaire.

Elle est proposée en formation complémentaire aux formations initiales.

Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu réglementairement;



Objectifs pédagogiques

- Être capable de réaliser les gestes techniques inerrants à la prise en charge des urgences préhospitalières médicalisées ou paramédicalisées
- Connaître et se familiariser avec les thérapeutiques médicamenteuses de l'urgence (dilutions)



Contenu de la formation

- **Dilutions** : Techniques de reconstitution et d'administration des médicaments en urgence. Familiarisation avec les procédures thérapeutiques URG'ARA.
- **Ventilation** : Pratique des gestes de ventilation d'un patient (Ventilation au masque, dispositif supra-glottique, intubation orotrachéale)
- **Abords vasculaires** : Maîtriser les abords vasculaires utiles en préhospitaliers (VVP, KTIO)
- **Damage control** : Gestion des priorités vitales (hémorragies, voies aériennes, perfusions) et stabilisation avant transfert.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnaire ouvert et lors des simulations tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation



Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par un Anesthésiste-réanimateur et un IADE accompagnés de formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

Formation de formateurs

GSU



 70h sur 10 jours  09h00-12h30
13h30-17h00  10 à 12 participants



Pré-requis

Professionnel de santé inscrit dans la quatrième partie du Code de Santé Publique et répondant aux critères du 2° de l'article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012.

Maîtriser les gestes et techniques de soins d'urgence acquise lors de la formation préalable AFGSU niveau 2.



Références réglementaires

- Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).
- Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence.



Objectifs pédagogiques

- Organiser et animer des formations aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1 et 2 en utilisant des techniques pédagogiques innovantes et adaptées.
- Acquérir des compétences pédagogiques, organisationnelles et scientifiques nécessaires pour animer une formation.
- Adapter son enseignement aux compétences professionnelles des participants.
- Maîtriser les principes et les techniques de pédagogie active et les mettre en œuvre en fonction des objectifs visés.



Evaluation et validation de la formation

- Délivrance de l'attestation de formateur après évaluation théorique et pratique lors des UE et des tutorats sous la responsabilité du responsable pédagogique du CESU.



Contenu de la formation

Organisée sur une période maximale d'un an, la durée de la formation est de 10 jours avec un tutorat d'au moins 2 formations AFGSU. Elle se compose comme suit:

- UE 1.1 (5 jours) : Pédagogie appliquée aux GSU
- UE 1.2 (3 jours) : Analyse de pratique, retour d'expérience et évaluation appliqués aux GSU
- UE 1.3 (2 jours) : Pédagogie appliquée à l'enseignement du module risque collectif et situation sanitaire exceptionnelle de l'AFGSU
- 1 tutorat entre chaque UE avec un formateur du CESU 07. Lors du premier, l'apprenant formateur animera quelques séquences et lors du 2e la totalité de la formation.



Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU formés à la pédagogie

Formation de formateurs

Réactualisation



7h sur 1 jour



09h00-12h30

13h30-17h00



10 à 12



participants



Pré-requis

Être titulaire de la formation initiale de formateur CESU depuis moins de 2 ans et avoir animé des formations AFGSU sur les 2 dernières années.



Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation les formateurs seront capables de :

- Maîtriser les dernières recommandations scientifiques en matière de gestes et soins d'urgence,
- Maîtriser les nouveautés et innovations en matière de pédagogie,
- Maîtriser les nouveautés administratives et réglementaires inerrantes à leurs pratiques.



Evaluation et validation de la formation

- Délivrance d'une nouvelle attestation de formateur CESU conditionnée à la participation active du formateur sur l'ensemble des activités de la formation.
- Une évaluation formative sera menée par les formateurs de formateurs tout au long de la formation et lors des travaux de groupe.



Références réglementaires

- Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).
- Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence.



Contenu de la formation

Organisée sur une journée, la formation prendra la forme d'une "réunion" au cours de laquelle chaque formateur devra participer en apportant son expérience au cours des 2 dernières années.

Le formateur orientera les discussions sur 3 thèmes :

- Retour d'expérience et partage sur les difficultés rencontrées par les formateurs au cours de leurs actions de formation,
- Actualités scientifiques et nouvelles recommandations,
- Innovations pédagogiques et nouveauté réglementaires inerrantes à la formation et aux GSU.



Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU formés à la pédagogie

Simulation

Situation d'urgence



3,5 heures



09h00-12h30

ou

13h30-17h00



6 à 8



participants



Public cible

- Professionnels de santé correspondants du SAMU
- Professionnels de santé travaillant en service de soins critiques (SAUV, SMUR, USC, SSPI, Bloc)



Références réglementaires

Cette formation ne possède pas de cadre réglementaire mais est vivement recommandée par le manuel de certification HAS.

Elle s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS.

Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu réglementairement.



Objectifs pédagogiques

- Développer la réactivité face aux urgences critiques et optimiser la prise de décision, la répartition des rôles et la collaboration au sein de l'équipe, en appliquant les protocoles de soins et les principes de gestion des ressources.
- Apprendre à gérer le stress personnel et collectif en situation d'urgence, tout en favorisant une prise en charge optimale du patient, et utiliser les débriefings pour analyser, ajuster et améliorer les performances individuelles et collectives.



Contenu de la formation

- **Simulations réalistes d'urgences critiques** : Les participants sont confrontés à divers scénarios d'urgence (arrêt cardiaque, détresse respiratoire, trauma majeur, etc.), où ils doivent appliquer les protocoles de soins adaptés tout en gérant les ressources humaines et techniques disponibles.
- **Travail sur les compétences en gestion des ressources et prise de décision** : La formation met l'accent sur la gestion rapide et efficace des ressources, la répartition des rôles dans l'équipe, et la prise de décisions critiques en situation de stress.
- **Communication et gestion d'équipe (CRM)** : Les participants travaillent sur la communication efficace sous pression, la gestion des émotions, la délégation des tâches et la coordination avec les différents membres de l'équipe, dans un cadre simulé pour améliorer la dynamique d'équipe.
- **Débriefing et ajustement des pratiques** : Chaque simulation est suivie d'un débriefing pour analyser les actions entreprises, discuter des erreurs éventuelles, et ajuster les comportements et stratégies pour améliorer la gestion des situations futures.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.

Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnaire ouvert et lors des simulations tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs ayant suivi une formation universitaire en pédagogie par simulation et environnement immersif

Simulation

Situation d'urgence IN-SITU



2 heures



Variable selon le service hôte



6 à 8

participants



Public cible

- Professionnels de santé, administratifs et techniques des hôpitaux



Références réglementaires

Cette formation ne possède pas de cadre réglementaire mais est vivement recommandée par le manuel de certification HAS.

Elle est appuyée sur les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS.

Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu réglementairement.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les signes critiques, alerter efficacement les secours, et réaliser les gestes de premiers secours essentiels (RCP, désobstruction, contrôle d'hémorragie) en attendant l'arrivée des équipes spécialisées.
- Collaborer avec les professionnels de santé en transmettant des informations précises, tout en développant des réflexes et la confiance nécessaire pour gérer le stress en situation d'urgence.



Contenu de la formation

- **Identification des urgences vitales** : Reconnaître les signes d'arrêt cardiaque, de détresse respiratoire, ou d'hémorragie massive et comprendre les priorités d'action dans une situation critique.
- **Alerte et communication** : Savoir alerter rapidement et efficacement les secours internes ou externes (SAMU/SMUR) afin de leur transmettre un bilan clair et précis sur l'état du patient et la situation.
- **Gestes de premiers secours** : Réalisation des gestes et soins d'urgence adaptés à la situation (RCP+DAE, contrôle des hémorragies, gestion des voies aériennes, désobstruction, position latérale de sécurité).
- **Gestion du stress sous pression** : Exercices de mises en situation pour apprendre à agir sous pression et développer de l'assurance pour intervenir malgré un environnement stressant.
- **Travail en équipe** : Connaître le rôle de chacun dans la chaîne de prise en charge et savoir se coordonner avec l'ensemble des acteurs.
- **Simulation réaliste et débriefing** : Scénarios in-situ dans le service pour reproduire des urgences vitales courantes. Analyse des actions réalisées, retour d'expérience, et ajustement des pratiques.

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnaire ouvert et lors des simulations tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation



Informations pratiques

- Formation dans vos locaux
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs ayant suivi une formation universitaire en pédagogie par simulation et environnement immersif

Régulation

Atelier écoute de bandes



3,5 heures



09h00-12h30



6 à 8



participants



Public cible

- Assistants de Régulation Médicale ou Faisant Fonction
- Médecins régulateurs généralistes
- Médecins régulateurs urgentistes



Références réglementaires

Cette formation ne possède pas de cadre réglementaire.

Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu réglementairement



Objectifs pédagogiques

- Identifier les points clés d'une communication efficace, détecter les axes d'amélioration, et comprendre l'impact des décisions prises sur la prise en charge des patients.
- Renforcer les compétences en transmission des informations, priorisation des demandes, identification des signes de gravité et collaboration pour une gestion optimale des appels d'urgence.



Contenu de la formation

Ces ateliers sont déclinés en 4 thèmes :

- Douleur thoracique : traumatique et non traumatique
- Chocs hémorragiques (hors traumatisés sévères)
- Traumatisés sévères
- Détresse respiratoire

Des sessions sont organisées pour chaque thème.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnaire ouvert tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation



Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par un médecin régulateur AMU du SAMU 07 qui est aussi médecin Anesthésiste Réanimateur et titulaire d'une formation universitaire en pédagogie.

Régulation

Gestes Guidés par Téléphone



 7h sur 1 jour  09h00-12h30
13h30-17h00  10 à 12
 participants



Public cible

- Assistants de Régulation Médicale ou Faisant fonction
- Médecins régulateurs généralistes
- Médecins régulateurs urgentistes



Références réglementaires

Cette formation ne possède pas de cadre réglementaire.

Elle ne donne pas accès à une attestation ou un diplôme reconnu réglementairement



Objectifs pédagogiques

- Savoir décrire et expliquer de manière claire et précise les gestes d'urgence (RCP, désobstruction des voies aériennes, arrêt d'hémorragie, etc.) adaptés à chaque situation pour permettre leur réalisation efficace par un intervenant non formé sur place.
- Adapter la communication aux besoins de l'appelant et assurer un suivi efficace en lien avec les équipes d'intervention sur le terrain.



Contenu de la formation

La formation couvre **les gestes vitaux** (RCP, désobstruction, hémorragie) **guidés à distance**, en se concentrant sur la **communication efficace** avec l'appelant. Les participants apprendront à **transmettre des instructions claires et rassurantes**, gérer les émotions, et coordonner avec les équipes d'intervention. Des **cas pratiques et des simulations** permettront d'évaluer et d'ajuster les gestes en fonction de l'évolution de la situation.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation formative par questionnaire ouvert tout au long de la formation
- Délivrance de l'attestation de participation subordonnée à la participation à l'ensemble des phases de la formation

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Informations pratiques

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par un médecin régulateur AMU du SAMU 07 qui est aussi médecin Anesthésiste Réanimateur et titulaire d'une formation universitaire en pédagogie.

Infirmier(e) organisateur(trice) de l'accueil

IOA



21h sur 3 jours



09h00-12h30
13h30-17h00



10 à 12 participants



Pré-requis

Professionnels titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier travaillant en service d'urgence depuis au moins 2 ans et être titulaire de l'AFGSU2 depuis moins de 4 ans.



Références réglementaires

- Décret du 29 juillet 2004 du Code de la santé publique, qui régit les compétences attendues d'une infirmière notamment celles de l'accueil et de l'organisation des soins.



Objectifs pédagogiques

À la fin de cette formation, le professionnel sera capable de :

- Accueillir de façon personnalisée le patient et ses accompagnants à leur arrivée,
- Définir les priorités de soins en fonction des besoins exprimés et/ou constatés,
- Décider du lieu de soins adapté.



Evaluation et validation de la formation

- La délivrance de l'attestation est subordonnée à la participation active à l'ensemble des phases de la formation.
- Une évaluation formative est réalisée tout au long de la formation par les formateurs et plus particulièrement lors des simulations.



Contenu de la formation

La formation comporte cinq modules :

1. Législation et histoire du triage,
2. Repérage des différents type d'urgence,
3. Communication et gestion du stress,
4. Présentation des grilles de tri,
5. Prises en charge particulières aux urgences.

Lors de la formation, les formateurs utiliseront des techniques pédagogiques innovantes (ludopédagogie) et des simulations. Ce qui permet aussi de prévenir les risques de décrochage

La formation est encadrée par des professionnels expérimentés formés à la pratique IOA et supervisée par une professionnelle titulaire du Diplôme Universitaire IOA.

La formation est programmée sur 2 jours consécutifs suivi d'un 3e jour à distance permettant aux apprenants de mettre en application les enseignements et rapporter des cas à étudier lors du troisième jour.



Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU formés à la pédagogie

Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée

Formation initiale



Voir conditions
d'accès



09h00-12h30
13h30-17h00



10 à 12
participants



Pré-requis

- Professionnels IDE en poste dans une structure d'urgence depuis au minimum deux ans et avoir une expérience en SMUR depuis au moins un an
- Etre ambulancier en SMUR depuis au moins un an
- Etre titulaire de l'AFGSU 2 en cours de validité
- Valider le parcours pédagogique en ligne spécifique à chaque professionnel (ambulanciers ou infirmiers) portant sur :
 - les champs de compétences respectifs
 - les indications / contre-indications / posologies et modalités d'administration des médicaments
 - le contenu de l'AFGSU 2
 - les modalités d'engagement d'une UMH-P
 - les Protocoles de Soins Infirmiers Spécifiques



Références réglementaires

- Livre III –titre I: Profession d'IDE – Code de Santé Publique
- Décret n° 2006-576 du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires). JORF 23 mai 2006
- Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code. JO n° 183 du 8 août 2004 page 37087 : texte n° 37086
- Les Transferts Infirmiers Inter Hospitaliers : TIH. Recommandations de SAMU de France. SAMU de FRANCE, le 01/01/2004
- Référentiel commun SUDF/SFMU : Infirmier hors présence médicale
- Guide DGOS des interventions paramédicalisées



Conditions d'accès

Deux parcours possibles :

- Formation complète : Module e-learning suivi de 28 heures de présentiel (4 jours).
- Formation partielle : Module e-learning suivi de 7 heures de présentiel (1 jour), **après validation du livret de positionnement.**

Repérage des compétences :

- Le livret de positionnement, remis un mois avant l'entretien, permet au candidat de décrire son parcours, s'autoévaluer et identifier ses compétences en lien avec l'habilitation.
- Un entretien d'évaluation est réalisé avec l'encadrant de proximité et le médecin responsable du SAMU/SMUR pour valider les compétences acquises et identifier les besoins en formation.

Orientation selon les compétences :

- Si des compétences restent à développer : formation complète (28 heures).
- Si les compétences sont jugées acquises : formation partielle (7 heures, correspondant au dernier jour de la formation complète).



Objectifs pédagogiques

- Connaître les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P
- Travailler en équipe pré-hospitalière en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents
- Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques, paracliniques
- Transmettre le bilan en utilisant les outils de communication adaptés
- Utiliser les outils de télémedecine (ECG, Visio régulation ...)
- Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU
- Assurer la surveillance permanente du patient
- Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants, le patient et son entourage
- Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants
- Respecter les critères de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention



Contenu de la formation

La formation combine enseignement théorique, apprentissage pratique, simulations et débriefings pour garantir la maîtrise des compétences nécessaires à une prise en soins efficace et conforme aux normes des UMH-P.

Ces enseignements seront détaillés pour les situations suivantes :

- Douleur médicale ou traumatique
- Hypoglycémie avec trouble du comportement, agitation et difficulté de re sucrage par voie orale
- Douleur thoracique non traumatique à faible risque de SCA
- Tableau évocateur d'une crise convulsive généralisée, patient aux antécédents de convulsion
- Dyspnée sans signe de détresse respiratoire chez un asthmatique connu ou un patient BPCO connu, ne cédant pas au traitement habituel
- Hémorragie extériorisée
- Lipothymie et/ou dyspnée survenant dans un contexte évocateur d'allergie
- Brûlure localisée du 2° ou 3° degré avec hyperalgie

La formation intègre une approche globale visant à **prévenir les risques de décrochage** en valorisant les acquis et les retours d'expérience, à favoriser l'apprentissage des gestes par la compréhension et la correction des erreurs, et à renforcer les compétences par une évaluation suivie de débriefings et de réajustements.



Evaluation et validation de la formation

- Évaluation théorique et pratique par une grille d'évaluation tout au long de la formation.
- Délivrance de l'attestation subordonnée à la réalisation de l'enseignement en ligne et à la présence sur toute la durée de la formation.
- Une formation continue des UMH-P d'une journée tous les deux ans est à envisager.



Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07

Actualisation des compétences Aides-Soignant(e)s *Diplômés avant 2021*

 10h sur 1,5 jours
(3h en distanciel)
  09h00-12h30
13h30-17h00
Pour la journée présentielle
 10 à 12 participants



Pré-requis

- Diplôme d'Etat Aide-Soignant datant d'avant la réingénierie de 2021



Références réglementaires

- Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'état de 2021



Objectifs pédagogiques

Permettre à l'aide-soignant de participer à l'évaluation de l'état clinique d'une personne en recueillant des données pertinentes, notamment à travers la mesure des paramètres vitaux, dans le respect de la responsabilité infirmière et des protocoles établis.

- **Module A :** Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne, analyser les données recueillies en les comparant aux valeurs de référence, alerter en cas d'écart significatif et tracer les résultats de manière fiable et structurée dans le respect des protocoles.
- **Module B :** Mettre en œuvre, en situation aigüe, des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier et l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation, en évaluant la qualité du soin réalisé, en identifiant les besoins de réajustement et en adaptant son intervention en conséquence.
- **Module C :** Identifier les signes de fragilité ou de vulnérabilité dans les différents aspects de la vie quotidienne, repérer les situations à risque, notamment de maltraitance, alerter de manière appropriée et proposer des mesures de prévention adaptées dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle.



Evaluation et validation de la formation

L'évaluation de la formation repose sur une évaluation continue des acquis tout au long du parcours, principalement à travers des mises en situation pratiques et des simulations contextualisées. Ces évaluations permettent d'apprécier la capacité des participants à mobiliser les compétences visées dans des situations proches du réel, en lien avec les exigences du nouveau référentiel DEAS 2021.

Cette formation, non délivrée par un IFAS habilité, ne donne pas lieu à une validation certifiante au sens réglementaire (blocs du diplôme d'Etat). Elle constitue cependant une reconnaissance de compétences internes valables uniquement au sein du Centre Hospitalier de Privas. Ainsi, la mise en œuvre des actes abordés dans la formation reste conditionnée à l'existence de protocoles institutionnels, à la responsabilité de l'infirmier et à la politique de délégation encadrée par la direction des soins.



Contenu de la formation

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins (3h30)

- Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021 ;
- Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque ;
- Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant ;
- Traçabilité des données avec exactitude.

Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster (3h30)

- Réalisation des soins acquis lors de la réingénierie
 - Paramètres vitaux
 - Observation clinique dirigée
 - Transmissions et traçabilité
 - Alerte adaptée à la situation

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates (3h en distanciel)

- Identification et transmission de situation de vulnérabilité ou de fragilité
- Repérage de situation à risque (notamment en lien avec la maltraitance)
- Mise en œuvre et évaluation de mesures de préventions



Informations pratiques :

- Formation dans les locaux du CESU : **Résidence hospitalière du Montoulon - 07000 PRIVAS**
- Tarifs, calendrier et délais d'accès à la formation : contacter le secrétariat au **04.27.61.70.38** ou par mail à **cesu07@ch-privas.fr**
- **Pour l'adaptation de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le secrétariat**
- La formation est encadrée par des formateurs et enseignants CESU habilités par le CESU 07 ainsi que des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des personnes vulnérables



Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence de l'Ardèche

Directeur de publication:
Dr Lazhar CHELIHI

Responsables scientifiques :
Dr CHELIHI & M. ARLAUD

Responsables PAO:
Mme OLLIVIER & M. ARLAUD



cesu07@ch-privas.fr
04.27.61.70.38



www.cesu07.fr